

# **EVALUATION FINALE EXTERNALISEE DU PROJET FEF (ex-FSPI) N°2023-051**

*Renforcer les capacités des professeurs de français des universités au Mozambique « PROFU-MOZ »*

## **Termes de référence**

## **Sommaire :**

<b>1- Justification de l'évaluation</b>	3
<b>2- Présentation du projet évalué</b>	3
2.1- Contexte à l'origine du projet.....	3
2.2- Objectifs et caractéristiques du projet .....	5
2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation.....	6
<b>3- Objectifs de l'évaluation</b>	10
<b>4- Prestation demandée</b>	11
4.1 Bilan consolidé .....	11
4.2 Questions évaluatives .....	11
4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation .....	13
<b>5- Pilotage de l'évaluation</b>	13
<b>6- Démarche et livrables</b>	14
<b>7- Calendrier prévisionnel</b> .....	16
<b>8- Budget</b> .....	16
<b>9- Méthodologie</b> .....	16
9.1 Documentation disponible .....	16
9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires .....	17
9.3 Mission terrain .....	17
9.4 Enquête en ligne .....	17
<b>10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet</b> .....	
<b>17</b>	

**Annexe 1** : Annexe financière

**Annexe 2** : Rapport de présentation du projet

### **1- Justification de l'évaluation**

L'évaluation porte sur le projet intitulé : Renforcer les capacités des professeurs de français des universités au Mozambique « PROFU-MOZ », dont les activités ont débuté en avril 2023 et sont en cours d'achèvement d'ici janvier 2025 (pour une fin de projet en mars 2025).

Cette évaluation finale, prévue dans le projet initial est commanditée par le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Mozambique et en Eswatini, également en charge du suivi et du pilotage du projet. L'évaluation est co-supervisée par le SCAC et par France Education International - centre local de La Réunion (FEI-CL La Réunion).

### **2- Présentation du projet évalué**

Renforcer les capacités des professeurs de français des universités au Mozambique au service de la qualité des apprentissages : « PROFU-MOZ ».

Voir en annexe 3 : Rapport de présentation du projet.

## **2.1- Contexte à l'origine du projet**

### **Principaux constats à l'origine du projet**

Le français est une langue étrangère (FLE) au Mozambique. Elle fut enseignée à l'époque coloniale, exclue du système scolaire après l'indépendance en 1975 puis réintégrée en 1992 grâce notamment à son statut de langue internationale et aux efforts de la coopération française. Le nombre des locuteurs francophones au Mozambique dépend presque exclusivement de son enseignement.

Le français est la seconde langue étrangère enseignée au Mozambique après l'anglais, dans le système national de l'éducation (SNE). Le français connaît depuis ces 15 dernières années une hausse importante du nombre d'apprenants en milieu scolaire. L'enseignement du français, réservé auparavant aux élèves de la section lettres en 11ème et 12ème classes (première et terminale), a été étendu en 2009 aux 9ème et 10ème classes (équivalant aux classes de 3ème et de 2nde en France) de l'enseignement secondaire comme matière optionnelle ou obligatoire en fonction de la section. De par cette nouvelle organisation des enseignements, les effectifs d'apprenants de français ont été multipliés par dix entre 2008 et 2024 passant de près de 50 000 à 600 000. Sur la même période, le nombre de professeurs de français a été multiplié par 5, passant ainsi de 300 à 1 600.

Les filières de français sont intégrées dans les départements de langues, facultés de Lettres et sciences sociales dans les universités publiques du pays, comprenant au total 6 universités et 7 campus : Universidade Eduardo Mondlane (UEM, Maputo), Universidade Pedagogica (UP, Maputo), Universidade Licungo (Beira et Quelimane), Universidade Rovuma (Nampula), Universidade Pungue (Chimoio) et Universidade Save (Maxixe). Ces filières proposent le diplôme de Licenciatura de français équivalant à un niveau licence et forment les étudiants qui les suivent au métier de professeur de français. Cette « licenciatura » se déroule en quatre ans et compte actuellement environ 1200 étudiants. Il existe également une filière de traduction français-portugais, intégrée dans quelques-unes de ces filières, comme à UEM. A Universidade Lúrio (Ilha de Moçambique) le français est enseigné comme option (mineure) dans les cursus de majeure.

Ces filières sont considérées par le poste comme des partenaires privilégiés pour la promotion du français, notamment à travers l'accompagnement de la réflexion à la réforme curriculaire des cursus de français et la formation tout au long de la vie des professeurs, eux-mêmes en charge de la formation initiale des futurs enseignants de français dans le secondaire.

Ainsi, le principal enjeu est de promouvoir l'attractivité de la francophonie dans les établissements secondaires et universitaires en encourageant la qualité et en promouvant les opportunités qu'offre la langue française, d'autant plus que la France bénéficie d'une image positive dans un contexte lusophone qui en revanche, peine à s'ouvrir sur l'espace indo-océanique.

**Le projet PROFU-MOZ est un projet de relance de la coopération, suite à la création du poste d'attaché(e) de coopération pour le français. Ce projet a pour objectif d'accompagner l'écosystème éducatif du français, notamment suite à la restructuration de l'UP de Maputo en 2019, qui a permis l'ouverture de davantage de filière de français en province.**

## **Partenaires (techniques et/ou financiers) à la réalisation du projet**

- CLA-Université de Franche-Comté (Besançon, France), convention de prestation pour l'activité 1.1 et expertise sur activité 1.2. Suite à l'expertise initiée en 2021 et aux besoins recensés, le CLA-UFC poursuit l'accompagnement des équipes pédagogiques. Le rapport d'expertise sur la mise en œuvre de la réforme curriculaire et le rapport de fin de formation seront des sources précieuses d'information pour élaborer la suite du projet.

- LIREKA <https://www.lireka.com/fr>, convention de prestation.

Pour la réalisation de l'activité 1.2 (acquisition de ressources documentaires), le poste fait appel à LIREKA, fournisseur basé à Grenoble, en capacité d'expédier des commandes de livres avec DHL au Mozambique. L'expertise sera assurée par le CLA-UFC : analyse des besoins en ressources documentaires, dialogue avec les partenaires nationaux, etc.

- FEI-CL La Réunion, opérateur principal pour les composantes 2 et 3, en charge de coordonner les autres partenaires (Académie de La Réunion, Université de La Réunion, FEI-Sèvres, IH2EF à Poitiers).

Une convention de subvention sera formalisée avec FEI-CL La Réunion.

La proximité du Mozambique avec les collectivités territoriales françaises de l'Océan indien nous encourage à valoriser l'expertise française à travers notre politique de voisinage. En ce sens, le projet a été développé avec le concours des acteurs éducatifs de l'Île de La Réunion, dont le centre local de France Education International et l'Université. La mise à l'échelle du projet pourrait de ce fait bénéficier d'un relais financier grâce au programme INTERREG VI Océan indien 2021-2027, dont le Mozambique est signataire.

- Le centre culturel franco-mozambicain à Maputo (CCFM) sera en charge de délivrer les heures de formation en français aux personnels encadrants (activité 3.2) et de proposer les certifications DELFDALF aux bénéficiaires.

- Les universités-filières de français bénéficiaires du projet : le poste prévoit d'impliquer les universités dans la mise en œuvre du projet et pour ce faire, prévoit de signer une convention de subvention avec chacune d'entre elle. La subvention servira à fournir les services suivants : désignation d'un coordinateur de terrain pour le suivi et l'appui logistique, mise en œuvre d'actions de communication.

## **2.2- Objectifs et caractéristiques du projet**

### **Finalité et les objectifs du projet**

Objectif global : Améliorer la qualité de l'enseignement du français dans le supérieur et le secondaire.

Sous forme d'actions de formation continue et de plaidoyer institutionnel, les sous-objectifs sont :

- (1) Accompagner la réforme curriculaire et agir ainsi sur la qualité de la formation initiale des futurs enseignants de français
- (2) Renforcer les compétences en DDLE des professeurs en activité et qualifier des jeunes diplômés au niveau Master
- (3) Consolider les réseaux professionnels et professionnaliser les partenaires pour agir ensemble en faveur du français (langue d'enseignement et langue de communication professionnelle).

## **Les composantes du projet**

Ce FSPI s'inscrit dans le prolongement du dialogue d'expertise initié en 2021 et 2022 avec les filières de français, afin de répondre plus spécifiquement aux besoins recensés. La poursuite de l'expertise en vue d'accompagner la réforme curriculaire (composante 1) et le renforcement des compétences didactiques des professeurs, formateurs de formateurs (composante 2) ont pour objectif de **développer la qualité de la formation initiale des futurs enseignants de français dans les universités.**

Afin de mettre en lumière la relation étroite entre la formation initiale des futurs enseignants de français et la qualité de l'enseignement du français dans le secondaire, le Poste a engagé un dialogue avec les personnels techniques et les personnels encadrants en charge du français au sein du Ministère de l'éducation et du développement humain (MINEDH). Les partenaires ont clairement souligné la pertinence du renforcement des compétences des personnels techniques dans les domaines de l'encadrement pédagogique, de la conception de curricula et des examens. Cette activité sera intégrée à la composante 2.

Dans sa composante 3, ce FSPI prévoit de consolider les réseaux professionnels grâce à un dialogue institutionnel à deux entrées : une mission du partenaire FEI-CL La Réunion au Mozambique et le déplacement d'une délégation de personnels encadrants du MINEDH en métropole.

## **L'espace-temps du projet**

Ce projet présente la particularité de s'adresser à l'ensemble des filières de français des universités publiques du Mozambique et répond aux objectifs de territorialisation fixés par le plan d'action de l'Ambassade et la programmation du SCAC. Il s'agit de s'adresser à l'ensemble des acteurs d'un vaste territoire afin de créer une convergence de contenu et de qualité.

La durée initiale du projet a été respectée en majeure partie, à part pour l'activité 2.3 « Qualifier au niveau master 5 personnes », qui ne s'inscrivait pas dans le temps imparti au projet. Il est prévu que le SCAC (sur le P185) prenne le relai sur cette activité pour permettre aux 6 étudiants inscrits en master en 2024-2025, de poursuivre leur cursus. A cette fin, des conventions ont été signées avec les deux universités concernées (Université de La Réunion et le Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté).

## **Les bénéficiaires**

Ce projet s'adresse de manière directe :

- A l'ensemble des acteurs en charge de la formation initiale (équipe pédagogique des 8 filières de français), soit 50 personnes réparties sur tout le territoire mozambicain. Un certain nombre d'entre eux a déjà bénéficié de bourses de mobilité pour le niveau master ou doctorat en France, voire même ailleurs dans certains cas : Allemagne, Brésil par exemple ;
- Aux personnels techniques (6) et d'encadrement (4) des enseignants de français en activité dans le système scolaire mozambicain. Ces 10 personnes sont issues du MINEDH et sont basés à Maputo. Ils sont enseignants ou ingénieurs pédagogiques de formation et ont obtenu une responsabilité dans une des directions ou instituts du ministère, sans nécessairement avoir bénéficié de la formation adéquate ;
- A une cohorte de jeunes diplômés (5) au niveau Licenciatura qui pourra bénéficier d'une qualification au niveau Master, afin de constituer un vivier de jeunes professeurs en mesure d'intégrer les équipes pédagogiques des filières de français dans les universités.

Les publics susceptibles de bénéficier indirectement des effets des activités du FSPI sont :

- les étudiants - futurs enseignants de français soit environ 1.200 étudiants

- les enseignants déjà en fonction dans le système scolaire s'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement de qualité pour leurs tâches extra-curriculaires : élaboration d'évaluations trimestrielles par exemple, soit environ 600 enseignants (50% des effectifs) ;
- les coordinateurs en charge du français dans les 11 directions provinciales du MINEDH (11 personnes) ;
- de manière moins quantifiable, les élèves de français dans le secondaire.

### **2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation**

#### **Exécution du projet**

En résumé, voici ce qui a bien fonctionné :

- (1) Implication des partenaires : grâce au comité technique élargi en avril 2023, des mesures correctives ont pu être prises dès le début du projet, à la demande des partenaires,
- (2) Le dialogue avec le MINEDH a pu être facilité grâce au chef du département de coopération, interlocuteur désigné et en charge de la coordination des activités pour ce ministère
- (3) La très bonne communication avec les filières de français, à travers leurs responsables, est à souligner et à saluer : le projet étant construit sur des besoins et une coopération (re) activée depuis 2021, les filières et les autorités des universités ont été très coopératives
- (4) Des conventions de partenariat ont été signées avec le CLA-Université de Franche-Comté et l'Université de la Réunion, en ce qui concerne l'activité de formation au niveau Master, ce qui encourage la pérennisation du dispositif.

A souligner toutefois la nécessité d'une coordination très chronophage avec Campus France, dont les services aux boursiers dans le cadre des mobilités vers la France présentent des faiblesses : délai de traitement trop long que ce soit pour le protocole d'accord au niveau du secrétariat général de Campus France (10 jours) ou pour la mise en place des documents de voyage et des bourses, entre autres. Une conséquence directe de ce constat fut l'annulation de la 1ère journée de formation à FEICL la Réunion (stage de formation du 30/10 au 24/11/2023) puisque les stagiaires n'ont pas pu arriver à temps.

La sélection des candidats boursiers pour le master : le retour d'expérience sur cette activité est mitigé mais à l'issue positive. En effet, sur une cible de 5 prévue en 2023, nous constatons une seule inscription cette même année. En revanche, ce sont 6 inscriptions au master en 2024 (dont la poursuite du cursus par le boursier inscrit en 2023).

La temporalité de la mise en route du projet FSPI en 2023 ne correspondait pas aux impératifs d'une inscription en master : période de sélection trop courte et des dossiers globalement de qualité moyenne. Il aurait fallu mieux accompagner ce processus et prévoir plus de temps, afin de permettre aux candidats au Master de passer des certifications de langue française. Le calendrier de l'année 1 n'était pas tout à fait adapté pour ce type d'activité. En année 1, nous avons consolidé cette activité avec des conventions signées avec 2 universités pour assurer des places en master en 2024.

En année 1 du projet, nous avons reçu 12 candidatures, 4 admissions dont 2 soumises à l'obtention d'un DALF C1. Deux boursiers ont commencé leur master 1 en 2023, dont 1 qui a abandonné et qui souhaite reporter son inscription en 2024, soit une inscription effective.

Mesure prise pour les 2 autres candidats admissibles : l'objectif étant de leur permettre de rejoindre le master en 2024/25, deux séjours linguistiques de 4 semaines ont été organisés dans le cadre du projet, avec pour objectif d'obtenir le DALF C1. Cet objectif fut atteint en 2024 : ces deux boursiers ont pu s'inscrire au Master grâce à cette mesure corrective.

En année 2 du projet, un second appel à candidature a été lancé pour 2 bourses master à l'Université de La Réunion : 25 candidatures ont été réceptionnées. Les deux bourses ont pu être attribuées aux deux premiers de la liste.

### **La gouvernance du projet**

Le COPIL est co-présidé par l'Ambassadeur de France et la Ministre de l'Education et est composé du COCAC, de l'ACPF et des directeurs de la DINES, INDE et INECE (Ministère de l'Education et du développement humain).

En complément du COPIL, le comité technique est composé du COCAC, de l'ACPF, des responsables des filières de français dans les universités mozambicaines (8 personnes) et au moins de 3 personnels techniques (sur 6 personnes) du MINEDH, issues de DINES, INDE et INECE.

### **Lancement du projet en année 1 (avril 2023) - NDI 2023-0219922**

Début 2023 (avant l'obtention du FSPI), une rencontre entre l'Ambassadeur et la Ministre de l'Education avait permis de mettre en lumière le projet FSPI et d'obtenir l'implication du MINEDH. Le dialogue s'est poursuivi de manière assez fluide avec le MINEDH pour la partie institutionnelle, alors que le dialogue technique était plutôt axé sur la coopération avec les filières de français des universités mozambicaines. Un certain nombre de réunions à distance avec le comité technique ont eu lieu pour préparer le lancement du projet et pour finaliser le programme des activités.

A l'occasion de la mission d'expertise de FEI-CL La Réunion en avril 2023 (programmée dans le projet), nous avons organisé une série de rencontres institutionnelles avec les partenaires (DINES, INDE, INECE), ainsi que des visites des deux universités de Maputo (UP et UEM) et une visite d'école secondaire. Les responsables des filières étaient tous présents à Maputo à cette occasion pour un séminaire de travail.

A la fin de la mission nous sommes parvenus à réunir le comité technique élargi composés des partenaires et bénéficiaires du projet, dans les locaux du MINEDH :

- FEI-CL La Réunion aux côtés du SCAC
- Les responsables de filières de français des 7 universités du pays
- Les cadres du MINEDH, en charge de la coopération, formation des professeurs et l'enseignement secondaire (bénéficiaires de l'invitation en France)
- Les techniciens pour le français des 3 directions du MINEDH (INDE, INECE et DINES), bénéficiaires d'une formation technique en France en année 2.

Ce lancement s'est substitué à un comité de pilotage classique de début de projet, puisque l'ensemble des partenaires étaient réunis pour approuver et amender les activités que nous avons présentées à l'assemblée.

Il a été alors décidé de reporter le comité de pilotage de haut niveau l'année suivante (en 2024) : la majorité des activités ayant eu lieu entre avril et novembre 2023, nous avons jugé pertinent pour le comité de pilotage de pouvoir apprécier les retours et témoignages des bénéficiaires au cours de l'année 2 du projet.

### **Comité de pilotage en année 2 (juin 2024 – NDI 2024-0264828**

Le comité de pilotage s'est tenu dans les locaux du MINEDH, en présence du vice-ministre de l'Education et de l'Ambassadeur avec à ses côtés le COCAC et l'ACPF, des représentants des filières de français et des personnels du MINEDH, cadres et techniciens. Tout s'est très bien déroulé, dans la mesure où il s'agissait de mettre en commun les résultats des activités du projet, les activités ayant déjà eu lieu en amont de cette réunion.

Les perspectives sont positives, tant avec le MINEDH qu'avec les filières de français des universités mozambicaines. Les partenaires sont mobilisés et pleinement impliqués à l'élaboration de nouvelles opportunités. De plus, une seconde mission de FEI-CL La Réunion du 9 au 12 avril 2024 a permis de poursuivre le dialogue avec le MINEDH, notamment dans la perspective de l'obtention d'un financement additionnel INTERREG VI Océan indien 2021-2027.

Le pilotage du projet a bien fonctionné car les partenaires disposaient de toutes les informations et documents nécessaires dès le lancement du projet. Les partenaires ont pu apporter leurs contributions au déroulé du projet et ont été force de proposition.

En résumé, toutes les parties du projet étaient au même niveau d'information dès le début de la mise en œuvre, ce qui a facilité les échanges et la coordination.

La coordination de l'ensemble des activités a été prise en charge par l'ACPF, ce qui facilite la visibilité et la communication.

#### **Résumé des activités mises en œuvre entre 2023 et 2024**

- Mission FEI-CL La Réunion – lancement de projet du 17 au 21 avril 2023 (2 personnes)
- Lancement du projet avec les partenaires – 21 avril 2023
- Stage CLA-Université de Franche-Comté : du 3 au 28 juillet 2023 (14 personnes)
- Acquisition de ressources pour l'enseignement du français – à l'attention du MINEDH et de 7 filières de français (1133 ouvrages, 27 715 euros)
- Inscription au cursus master du CLA-UFC en septembre 2023 (1 personne)
- Stage FEI – Centre local La Réunion : du 30 octobre au 24 novembre 2023 (25 personnes)
- Stage CLA-Université de Franche-Comté du 13 novembre au 8 décembre 2023 (15 personnes) - Séjour linguistique au CAVILAM-Alliance française de Vichy du 13 novembre au 8 décembre 2023 (2 personnes)
- Séjour professionnel en France – délégation MINEDH du 27 novembre au 1er décembre 2023 (5 personnes)
  
- Mission FEI-CL La Réunion – fin de projet du 9 au 12 avril 2024 (1 personne)
- Stage de formation des techniciens du français du 20 mai au 2 juin 2024 (6 personnes)
- Comité de pilotage – 6 juin 2024
- Séjour linguistique au CAVILAM-Alliance française de Vichy du 16 juin au 13 juillet 2024 (2 personnes)
- Séjour de formation professionnelle (BELC) du 14 au 27 juillet 2024 (3 personnes)
- Inscription au cursus master du CLA-UFC en septembre 2024 (3 personnes)
- Inscription au cursus master de l'Université La Réunion en septembre 2024 (3 personnes)

Le dernier état financier connu sera fourni par le commanditaire.

### **3- Objectifs de l'évaluation**

L'évaluation poursuit les objectifs suivants :

**Objectifs à visée rétrospective :**

- Dresser un **bilan consolidé** des activités réalisées sur l'ensemble du projet FSPI ;
- **Evaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et produit les résultats escomptés**, en se basant sur les questions évaluatives définies ci-après.

**Objectifs à visée prospective :**

- A partir des constats et des réponses apportées aux questions évaluatives, **formuler des recommandations permettant d'envisager une continuité au projet en gardant l'objectif général d'accompagner l'écosystème éducatif du français au Mozambique.**

## 4- Prestation demandée

Evaluation finale du projet FEF (ex-FSPI) N°2023-051 « Renforcer les capacités des professeurs de français des universités au Mozambique « PROFU-MOZ » »

### 4.1 Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet FSPI. Il comprendra :

- **Un historique succinct de la mise en œuvre du projet** en identifiant, au regard du contexte mozambicain, les événements ayant eu une incidence sur ses activités et son niveau d'avancement ;
- **Une description de l'ensemble des activités réalisées, du niveau d'exécution financière, du suivi et de la gouvernance du projet.**
- **Une analyse des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts** tels qu'initialement définis dans le rapport de présentation du projet en prenant appui sur les collectes régulières qui étaient prévues tout au long du projet.

### 4.2 Questions évaluatives

#### Pertinence

##### 1. Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés ?

Sous-questions :

- Sa logique d'intervention et ses solutions proposées étaient-elles adaptées aux besoins des bénéficiaires et à leurs contextes respectifs ?
- Le calibrage du projet (moyens disponibles, modalités d'intervention, choix des zones géographiques ciblées) était-il pertinent au regard des objectifs recherchés et besoins identifiés ?
- Le choix des opérateurs et des partenaires était-il pertinent au regard des objectifs recherchés et besoins identifiés ?
- La multiplicité des partenaires techniques a-t-elle constitué un frein ou un levier dans la réalisation du projet ?

#### Cohérence :

##### 2. Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent et complémentaire d'autres initiatives similaires financées par la France ou d'autres bailleurs ? Sous-questions :

- Quel a été le niveau de cohérence et de complémentarité du projet avec les autres moyens mobilisés par la France, notamment via l'AFD dans le cadre du Fonds d'Appui au Secteur de l'Education (FASE) au Mozambique ?
- Quel a été le niveau de cohérence et de complémentarité du projet avec les moyens mobilisés par les autorités éducatives locales ? Quelle a été leur implication dans les différentes phases et composantes du projet ?
- Quels ont été les freins et les limites de cette cohérence et complémentarité de façon globale ?

#### Efficacité/Impacts

##### 3. Dans quelle mesure le projet FSPI a-t-il atteint ses objectifs et produit les effets escomptés ?

**Dans quelle mesure le projet a-t-il permis d'accompagner de manière pérenne la réforme curriculaire dans les filières universitaires de français du pays ?** Sous-questions :

- Le projet a-t-il permis aux filières universitaires de français mozambicaines d'acquérir des outils didactiques et méthodologiques pour la conception de la réforme curriculaire ?
- Le projet a-t-il permis aux filières universitaires de français mozambicaines d'acquérir des outils didactiques et méthodologiques pour l'opérationnalisation de la réforme curriculaire ?
- Le projet a-t-il permis aux filières universitaires de français mozambicaines et aux directions du MINEDH d'acquérir de nouvelles ressources documentaires, physiques et numériques dans le domaine des DDLE

**Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de renforcer les compétences en DDLE des professeurs et des personnels techniques du MINEDH ?** Sous-questions :

- Le projet a-t-il permis de renforcer les compétences didactiques et linguistiques des professeurs des filières universitaires de français mozambicaines et des personnels techniques du MINEDH ?
- Le projet a-t-il permis aux personnels techniques du MINEDH de renforcer la coopération éducative avec les acteurs de l'éducation français ?
- Le projet a-t-il permis de qualifier 5 personnes au niveau Master ?

**Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de consolider les réseaux professionnels et professionnaliser les partenaires**

Sous-questions :

- Le projet a-t-il permis de créer un dialogue entre les acteurs éducatifs en charge du français au Mozambique avec France éducation international – La Réunion, dans la perspective de coopération régionale Océan indien ?
- Le projet a-t-il permis de former en langue française les cadres du MINEDH impliqués dans la coopération éducative avec la France ?

### **Efficience**

**4. Quel est le niveau d'efficience du projet FSPI ? Les résultats du projet sont-ils à la mesure des sommes dépensées ?**

Sous-questions

- La mise en œuvre du projet FSPI a-t-elle été efficiente ?
- Le niveau des coûts de gestion est-il justifié ?  
Les résultats sont-ils à la mesure des sommes dépensées ? Les délais ont-ils été respectés ?

### **Durabilité**

**5. Les résultats et les effets produits par le projet FSPI sont-ils susceptibles de perdurer ?**

Sous-questions :

- Comment les conditions de pérennité ont-elles été prises en compte dans la conception et le déploiement des formations, outils et mise en réseau financés par le projet ?
- En fin de projet, les résultats ont-ils un caractère durable ?
- Quel est le niveau de viabilité et d'appropriation des formations, outils et mise en réseau financés par le projet et quels sont les moyens identifiés pour assurer leur autonomie ?

## Rendre compte du caractère innovant et des marqueurs des FSPI

- **Caractère innovant des FSPI-PISCCA :**

Dans les réponses apportées, il est important que l'évaluation rende compte de **l'effectivité du caractère innovant des projets**. Lors de la conception des projets, les services doivent indiquer les éléments qui fondent le caractère innovant de leur FSPI dans les rapports de présentation. **Or, l'innovation est quasiment absente des évaluations alors qu'elle est une composante importante pour justifier l'octroi des financements pour les FSPI (Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants).** En se basant sur les éléments avancés dans les rapports de présentation des projets (section 1.4 pour les FSPI), l'évaluation doit pouvoir rendre compte des innovations effectivement induites par les FSPI.

- **Marqueurs CAD/OCDE :**

Lors de leur conception, **tous les porteurs de projets doivent renseigner le marqueur Genre et Rio** de leur FSPI, en suivant la classification établie par l'OCDE (Cf rapport de présentation et fiches réflexes sur les marqueurs Genre et Rio dans les projets FSPI-PISCCA disponibles sur Diplonet). **Or, une fois les projets achevés, il est très rare que les évaluations estiment si le FSPI a bien respecté les objectifs de ses marqueurs.** Dans les réponses apportées, il est donc **important que l'évaluation dresse un constat sur l'effectivité des marqueurs CAD définis lors de la conception du projet.** Les fiches réflexes pourront utilement être mises à disposition des évaluateurs pour qu'ils fondent leurs constats sur des référentiels robustes et communs.

### 4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :

- **Principales conclusions** sur les questions évaluatives et **enseignements** qui s'en dégagent.
- **Recommandations** pour le MEAE et l'Ambassade de France au Mozambique et en Eswatini. Comptetenu des enjeux liés à la fin du projet FSPI, ces dernières seront focalisées sur les points suivants :
  - Suivi de l'opérationnalisation de la réforme curriculaire dans les filières universitaires de français mozambicaines.
  - Suivi des échanges FEI La Réunion / acteurs éducatifs en charge du français au Mozambique dans la perspective de coopération régionale Océan indien.
  - Continuité du travail partenarial de l'Ambassade de France au Mozambique avec le MINEDH et élargissement des actions à mener et cibles pour améliorer la qualité de l'enseignement du français dans le supérieur et le secondaire.

### 5- Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage sera institué et il se réunira : 3 fois sous un format en distanciel, en présence des consultants (dès le démarrage, lors de la remise du rapport provisoire et lors de la remise du rapport final). Il sera composé de représentants de l'Ambassade, de France Education international et du consultant désigné pour la mise en œuvre de l'évaluation. L'Ambassade de France à travers son SCAC, service commanditaire, assure la présidence du comité de pilotage et il est l'interlocuteur privilégié des consultants pour l'organisation, la réalisation et gestion administrative de leur mission.

Les membres du comité de pilotage ont pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final. La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par le service commanditaire, après prise en compte des commentaires des membres du COPIL, dans le respect de l'indépendance des consultants.

## 6- Démarche et livrables

L'évaluation se déroulera en **trois phases comme indiqué ci-après**. Les phases s'enchaînent après validation de chaque livrable par le service commanditaire de l'évaluation.

### 6.1 Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de :

- Préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation,
- Finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation,
- Finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

Pour préparer la note de cadrage et l'engagement du projet, une première réunion du COPIL sera organisée dès la sélection du prestataire. Lors de cette réunion, la documentation disponible et les contacts identifiés pour les entretiens des différentes phases seront communiqués aux consultants par le SCAC.

#### **Livrable : la note de cadrage (15 pages maximum)**

Elle rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation ; elle précisera les questions évaluatives (critères de jugement), la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste les personnes/structures à rencontrer aux différentes phases.

**Délai** : 15 jours maximum après le COPIL. Le SCAC (service commanditaire) transmettra la note aux membres du COPIL pour commentaires qui seront communiqués aux consultants. Selon les besoins, une version corrigée de la note de cadrage tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

### 6.2 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

#### **Livrable : le rapport d'analyse provisoire (30 pages maximum hors annexes)**

Le rapport comprendra : le bilan consolidé provisoire du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

**Délai** : le rapport provisoire sera remis 1 mois maximum après le COPIL du démarrage.

### 6.3 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

#### **Livrables :**

- **le rapport final** (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, un exposé de la méthodologie et ses limites, le bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.

- **la matrice de la fiche de synthèse de l'évaluation complétée** (cf annexe 2)

Cette matrice sera utilisée par la cellule EVA pour rédiger une fiche maquettée qui sera publiée sur le site du MEAE. Il est très important qu'elle respecte l'intégrité des résultats et que sa rédaction soit soignée, en respectant les consignes de limitation des caractères.

**Délai** : le rapport final sera remis 1 mois maximum après le COPIL sur le rapport provisoire.

Tous les livrables seront adressés au SCAC, service commanditaire, qui se chargera de les diffuser aux membres du comité de pilotage avant leur réunion. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des membres du COPIL dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par le service commanditaire par courrier électronique.

Les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation, s'ils le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées qui ne pourront pas concerter la date d'achèvement des travaux.

**Exemple de plan pour le rapport final d'évaluation d'un projet FSPI**

- **Première page** : mention des auteurs et de la date de l'évaluation , du nom et numéro du FSPI-
- **Sommaire**
- **Objectifs de l'évaluation et méthodologie** : après l'énoncé des objectifs, brève description de comment l'évaluation a été menée (types d'investigations réalisées et sources mobilisées, instance de gouvernance de l'évaluation....) et quelles sont les limites de l'exercice (difficultés rencontrées qui ont pu réduire la portée des résultats, précaution vis-à-vis des résultats jugés fragiles).
- **Présentation du projet et du bilan consolidé** : rappel des objectifs du projet évalué et des principaux éléments du bilan consolidé (activités réalisées, indicateurs prédéfinis, exécution financière, explication des écarts qualitatifs et quantitatifs avec le prévisionnel, difficultés rencontrées, réajustements ....).
- **Analyses et conclusions** : réponses étayées aux questions évaluatives et conclusions qui en découlent pour le projet FSPI ou programme PISCCA.
- **Recommandations** : recommandations avec des précisions sur comment elles ont été définies et à qui elles s'adressent.
- **Annexes** : liste des sources mobilisées, membres de l'instance d'évaluation, personnes interviewées pour l'évaluation.....

## 7- Calendrier prévisionnel

Mentionner un échéancier prévisionnel dans les TDR.

Pour la durée de l'évaluation, nous préconisons un minimum de 3 mois entre la date limite de dépôt des offres et le COPIL sur le rapport final.

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

Etapes ou tâches	Dates ou durées prévues
Date limite de dépôt des offres	15/01/2025

<i>Sélection du consultant</i>	28/01/2025
<i>COPIL de démarrage</i>	30/01/2025
<i>Remise de la note de cadrage</i>	10/02/2025
<i>Validation de la note de cadrage</i>	14/02/2025)
<i>Remise du rapport provisoire</i>	14/03/2025
<i>COPIL sur le rapport provisoire</i>	21/03/2025
<i>Remise du rapport final et de la matrice de la fiche de synthèse</i>	04/04/2025
<i>COPIL sur le rapport final</i>	11/04/2025

## 8- Budget

Le budget maximum disponible pour cette évaluation s'élève à 16 287,50 € hors taxes.

## 9- Méthodologie

### 9.1 Documentation disponible

Le service commanditaire fournira aux consultants la documentation disponible qu'il leur appartiendra de compléter.

Elaboration du projet : Rapport de présentation, décision ministérielle d'approbation (DMA) 2023 et 2024, chronogramme et cadre d'exécution prévisionnel (CEP).

#### Suivi et pilotage :

Budget : budget prévisionnel, suivi financier du FSPI (CR intermédiaire décembre 2023), un tableau de travail pour le suivi.

Deux CR de comité techniques, un CR intermédiaire (décembre 2023) présentant les résultats observés en année 1 pour les différents indicateurs de résultats et d'impact du projet, deux NDI, liste des boursiers master.

Documents de douanes pour importation des ouvrages/ressources pédagogiques.

**Concernant les activités mises en œuvre par le SCAC, la documentation disponible est la suivante :**

Offres techniques et financières de la part des opérateurs CLA-UFC et FEI-CL La Réunion.

Des conventions de subvention (FEI-CL La Réunion), convention de prestation (CLA-UFC), un protocole avec Campus France.

Conventions avec les filières de français et les universités partenaires pour l'accueil des boursiers master.

Mission FEI-CL La Réunion – lancement de projet du 17 au 21 avril 2023	Rapports de mission
Mission FEI-CL La Réunion – fin de projet du 9 au 12 avril 2024	
Lancement du projet avec les partenaires – 21 avril 2023	NDI
Comité de pilotage – 6 juin 2024	

Stage CLA-Université de Franche-Comté : du 3 au 28 juillet 2023	2 rapports de stage 2 CR de questionnaires de satisfaction Convention de prestation
Stage CLA-Université de Franche-Comté du 13 novembre au 8 décembre 2023	
Acquisition de ressources pour l'enseignement du français – à l'attention du MINEDH et de 7 filières de français (1133 ouvrages, 27 715 euros)	Devis, factures, Fichier des commandes par bénéficiaires
Qualification au master  Séjours linguistiques au CAVILAM-Alliance française de Vichy (2023 et 2024)  Séjour de formation professionnelle (BELC) du 14 au 27 juillet 2024	Résultats d'examens, attestation du DELF et DALF  Attestations
Stage FEI – Centre local La Réunion : du 30 octobre au 24 novembre 2023	Programme Rapport de stage
Séjour professionnel en France – délégation MINEDH du 27 novembre au 1er décembre 2023	Programme Rapport de retour de séjour (rédigé par le MINEDH)
Stage de formation des techniciens du français du 20 mai au 2 juin 2024	Programme Rapport de retour de séjour (rédigé par le MINEDH)

## 9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Des entretiens à distance via des outils de visioconférence ou par WhatsApp seront organisés individuellement avec chacun des 3 partenaires techniques français impliqués dans le projet (FEI-Centre local et Sèvres, CLA Université de Franche-Comté, CAVILAM) et avec un représentant du Ministère de l'Education et du développement humain du Mozambique (MINEDH).

### • Interrogation des bénéficiaires directs (projet de formation d'enseignants)

Parmi les moyens d'investigations, le prestataire aura accès à 2 CR de questionnaires de satisfaction réalisés à l'issue de 2 formations. Il pourra interroger par mail ou par questionnaire en ligne entre 10 et 15 bénéficiaires des formations financées par le projet. Le SCAC mettra à disposition les coordonnées téléphoniques et mails recensés.

## 10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par mail au plus tard le 15 janvier à minuit à l'adresse suivante : [solene.leblanc-maridor@diplomatie.gouv.fr](mailto:solene.leblanc-maridor@diplomatie.gouv.fr) avec copie à [godeau-pernet@france-educationinternational.fr](mailto:godeau-pernet@france-educationinternational.fr)

L'offre devra comprendre :

- **Une proposition technique** (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel

- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase, en utilisant **l'annexe financière jointe**
- Les **CV des consultants** mobilisés pour les travaux. La maîtrise de la langue française et anglaise est nécessaire, la maîtrise du portugais est un plus.
- **Pièces nécessaires à l'engagement** : RIB, devis et le numéro de SIRET

**Critères de sélection :**

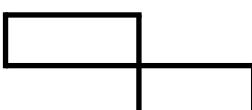
La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Compétences des experts dans le champ évalué (coopération éducative à l'international, appui à l'enseignement du français et Afrique australe)	20
Compétences en matière d'évaluation de projet	20
Compréhension des objectifs / besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20
Nb de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10

## ANNEXE 1

## Offre financière : Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

### Total Nb de jours



## ANNEXE 2

### Quels sont les objectifs, les activités et les effets escomptés des composantes du FSPI ?

Les composantes correspondent aux différentes thématiques ou axes du projet. Elles concourent à la finalité du projet (3.1) et sont en général au nombre de 2 ou 3 (hors aspects liés au management traités dans un chapitre dédié). **Se référer impérativement à l'annexe du rapport de présentation avant de renseigner les différentes parties de ce tableau.**

Composante 1
<b>Objectif de la composante</b>
<b>Poursuivre l'expertise en vue d'accompagner de manière pérenne la réforme curriculaire</b>
<b>Activités prévues</b>
<p>Présentez les activités en les numérotant pour pouvoir faire le lien avec les indicateurs qui permettront d'estimer leurs résultats et effets. Il est conseillé de regrouper les activités par grands types (éviter une simple énumération de tâches) et de fournir des éléments permettant de comprendre concrètement les activités qui seront déployées.</p> <p>Act 1.1 : Organiser un stage de formation sur mesure en France (4 semaines, 90 heures, 25 personnes, dont 5 femmes), en vue d'acquérir des outils didactiques et méthodologiques pour la conception et l'opérationnalisation de la réforme curriculaire.</p> <p>Act 1.2 : Acquérir de nouvelles ressources documentaires, physiques et numériques dans le domaine des DDLE pour les 8 filières de français et les 3 directions du MINEDH.</p>
<b>Réalisations, résultats et impacts escomptés</b>
<p><b>Attention : les indicateurs doivent refléter l'intégralité des réalisations et résultats attendus</b></p> <p><b>Indicateurs de réalisations (se réfèrent aux biens et services délivrés par la composante)</b></p> <p>Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-avant.</p> <p>Indicateur 1.1 : en fin de projet, 100% des heures de formation ont été dispensées auprès des publics visés. Les responsables de filières disposent d'un référentiel de compétences pour le métier d'enseignant du secondaire. Les bénéficiaires sont satisfaits des conditions et de la qualité des formations proposées (90% de taux de satisfaction).</p> <p>Indicateur 1.2 : acquisition de 1.300 ouvrages au total à l'attention des 8 filières de français des universités et des 3 directions du MINEDH : DINES, INDE et INECE.</p>

**Indicateurs de résultats** (*se réfèrent aux effets à court et moyen terme auprès des bénéficiaires directs des activités*)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-avant.

Indicateur 1.1 : à court terme, sur l'ensemble des professeurs ayant suivi la formation :

- 90% estiment que la formation leur est utile pour améliorer leur pratique professionnelle
- 90% estiment avoir actualisé leurs connaissances

A moyen terme, sur l'ensemble des professeurs ayant suivi la formation :

- 60% estiment qu'ils sont en mesure de contribuer efficacement à la réforme curriculaire

**Indicateurs d'impacts** (*se réfèrent aux effets plus lointains et généraux susceptibles d'être engendrés*)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Choisissez des indicateurs réalistes, que vous êtes sûrs de pouvoir renseigner (1 ou 2 par composante).

Pour l'ensemble de la composante : poursuite de la réforme curriculaire dans au moins 4 universités sur 7 pour l'horizon 2024.

**Sources mobilisées pour collecter les informations permettant de renseigner les indicateurs** (*se réfèrent aux outils qui seront employés : entretiens, bilan systématisé à l'issue d'une formation, rapport de suivi, visite terrain, etc.*)

Questionnaires de satisfaction dans la cadre de la démarche qualité à la fin de la formation (par l'opérateur)

Exercice d'auto évaluation de la part des bénéficiaires (une grille et des outils seront conçus lors de la formation en présentiel) :

(1) à 6 mois après la fin de la formation

(2) à un an après la fin de la formation

de manière à évaluer l'application des acquis de la formation.

Rapport d'expertise et bilan de formation de la part de l'opérateur.

Rapport d'activités des filières de français en N+1.

## Composante 2

### Objectif de la composante

#### Renforcer les compétences en DDLE des professeurs et des personnels techniques du MINEDH

### Activités prévues

Présentez les activités en les numérotant pour pouvoir faire le lien avec les indicateurs qui permettront d'estimer leurs résultats et effets. Il est conseillé de regrouper les activités par grands types (éviter une simple énumération de tâches) et de fournir des éléments permettant de comprendre concrètement les activités qui seront déployées.

Act 2.1 : Organiser une formation de formateurs à La Réunion (4 semaines, 100 heures, 25 personnes dont 6 femmes), en vue de renforcer les compétences didactiques et linguistiques des professeurs de français.

Act 2.2 : Organiser une formation technique à l'attention de 6 personnes dont 4 femmes en charge du français au sein du MINEDH (1 semaine, 25 heures) à Paris - FEI de Sèvres.

Act 2.3 : Qualifier au niveau master 5 personnes dont 3 femmes de moins de 30 ans, à l'Université de La Réunion (master à distance avec un regroupement in situ).

### Réalisations, résultats et impacts escomptés

**Attention : les indicateurs doivent refléter l'intégralité des réalisations et résultats attendus**

#### Indicateurs de réalisations (se réfèrent aux biens et services délivrés par la composante)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-dessus.

Indicateur 2.1 : 15 enseignants habilités à l'examen-correction des DELF DALF.

En fin de projet, 100% des heures de formation ont été dispensées auprès des publics visés. Les bénéficiaires sont satisfaits des conditions et de la qualité des formations proposées (90% de taux de satisfaction).

Indicateur 2.2 : en fin de projet, 100% des heures de formation ont été dispensées auprès des publics visés. Les bénéficiaires sont satisfaits des conditions et de la qualité des formations proposées (90% de taux de satisfaction).

Indicateur 2.3 : 80% de réussite du Master 2 en 2025, au moins 3 candidatures femmes, 100% moins de 30 ans. Au moins 10 candidatures lors de l'appel à candidatures pour intégrer le Master (5 places disponibles).

#### Indicateurs de résultats (se réfèrent aux effets à court et moyen terme auprès des bénéficiaires directs des activités)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-avant.

Indicateur 2.1 : en fin de projet, au moins 10 enseignants réussissent une certification DELF-DALF.

A court terme, sur l'ensemble des professeurs ayant suivi la formation

- 90% estiment que la formation leur est utile pour améliorer leur pratique professionnelle
- 90% estiment avoir actualisé leurs connaissances

Indicateur 2.2 : à court terme, sur l'ensemble des personnels techniques ayant suivi la formation

- 90% estiment que la formation leur est utile pour améliorer leur pratique professionnelle
- 90% estiment avoir actualisé leurs connaissances

Indicateur 2.3 : sur l'ensemble des bénéficiaires ayant obtenu un Master 2 en 2025 : 100% estiment qu'ils disposent des compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'enseignant à l'université.

**Indicateurs d'impacts** (*se réfèrent aux effets plus lointains et généraux susceptibles d'être engendrés*)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Choisissez des indicateurs réalistes, que vous êtes sûrs de pouvoir renseigner (1 ou 2 par composante).

Pour l'ensemble de la composante :

A moyen terme : 3 jeunes diplômés intègrent les filières de français en tant qu'enseignants.

**Sources mobilisées pour collecter les informations permettant de renseigner les indicateurs** (*se réfèrent aux outils qui seront employés : entretiens, bilan systématisé à l'issue d'une formation, rapport de suivi, visite terrain, etc..*)

Questionnaires de satisfaction dans la cadre de la démarche qualité à la fin de la formation par l'opérateur.

Exercice d'auto évaluation de la part des bénéficiaires (une grille et des outils seront conçus lors de la formation en présentiel) :

(1) à 6 mois après la fin de la formation

(2) à un an après la fin de la formation

de manière à évaluer l'application des acquis de la formation.

Bilan de fin de formation de la part de l'opérateur.

Résultats des examens à la suite du M1 (2024) et M2 (2025).

### Composante 3

#### Objectif de la composante

#### Consolider les réseaux professionnels et professionnaliser les partenaires

#### Activités prévues

Présentez les activités en les numérotant pour pouvoir faire le lien avec les indicateurs qui permettront d'estimer leurs résultats et effets. Il est conseillé de regrouper les activités par grands types (éviter une simple énumération de tâches) et de fournir des éléments permettant de comprendre concrètement les activités qui seront déployées.

Act 3.1 : Mission institutionnelle du partenaire FEI-CL La Réunion au Mozambique, en vue de rencontrer les partenaires nationaux et de créer un dialogue constructif avec les acteurs en charge du français, notamment dans la perspective de l'obtention d'un financement additionnel INTERREG VI Océan indien 2021-2027.

Act 3.2 : Organiser une session de formation de 60h en langue française à l'attention des personnels encadrants bénéficiaires du déplacement professionnel en France (voir activité 3.3).

Act 3.3 : Organiser un déplacement professionnel en France d'une délégation de 4 cadres du MINEDH dont 2 femmes (1 semaine)

#### Réalisations, résultats et impacts escomptés

**Attention : les indicateurs doivent refléter l'intégralité des réalisations et résultats attendus**

#### Indicateurs de réalisations (se réfèrent aux biens et services délivrés par la composante)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-avant.

#### Indicateur 3.1 : rencontres institutionnelles et techniques

- avec les 3 directions du MINEDH : DINES, INDE et INECE
- avec les personnels techniques du MINEDH
- avec les responsables des filières de français (universités)

Indicateur 3.2 : En fin de projet, 100% des heures de formation ont été dispensées auprès des personnels encadrants du MINEDH. Les bénéficiaires sont satisfaits des conditions et de la qualité des formations proposées (100% de taux de satisfaction).

Indicateur 3.3 : visite institutionnelle organisée par FEI-Sèvres, auprès du MEN, de l'Académie de Paris et à l'IH2EF à Poitiers pour 4 personnels encadrants des institutions éducatives du Mozambique.

100% des cadres concernés par ce déplacement professionnel sont satisfaits de leur séjour en France.

**Indicateurs de résultats** (*se réfèrent aux effets à court et moyen terme auprès des bénéficiaires directs des activités*)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Veuillez à numérotter les indicateurs pour pouvoir faire le lien avec les activités présentées ci-avant.

Indicateur 3.1 : 100% des rencontres ont eu lieu. Un déplacement en province a pu être organisé.

Indicateur 3.2 : En fin de projet, au moins 2 des 4 personnes (50%) ayant bénéficié de la formation en langue française réussissent une certification DELF.

**Indicateurs d'impacts** (*se réfèrent aux effets plus lointains et généraux susceptibles d'être engendrés*)

Formulez l'indicateur en mentionnant des cibles quantitatives et/ou qualitatives à atteindre. Choisissez des indicateurs réalistes, que vous êtes sûrs de pouvoir renseigner (1 ou 2 par composante).

Pour l'ensemble de la composante :

- Mobilisation d'un financement INTERREG VI Océan indien 2021-2027 pour la poursuite du projet
- Rapprochement et consolidation des réseaux entre la France et la Mozambique dans le domaine de l'enseignement du français et de l'encadrement pédagogique.

**Sources mobilisées pour collecter les informations permettant de renseigner les indicateurs** (*se réfèrent aux outils qui seront employés : entretiens, bilan systématisé à l'issue d'une formation, rapport de suivi, visite terrain, etc.*)

Rapport d'expertise de la part de FEI-CL La Réunion en vue d'élaborer des perspectives pour un financement INTERREG VI Océan indien.

Questionnaire de satisfaction à la fin du séjour en France (par opérateur).

Rapport de mission de la part de FEI-Sèvres suite à la visite de la délégation mozambicaine.